

Parc éolien du Douiche - Phase 2

Communes d'Equancourt, Heudicourt, Fins, Neuville-Bourjonval et Metz-en-Couture

Lettre d'information #7 - Septembre 2025



Le mot de l'équipe RWE Renouvelables France

Madame, Monsieur,

Initié en 2016, le projet d'extension du parc éolien du Douiche entrera cette année en construction sur les communes d'Equancourt, Heudicourt, Fins, Neuville-Bourjonval.

Le parc éolien a été autorisé par les Préfectures de la Somme et du Pas-de-Calais le 1er mars 2023. Elles s'appuient sur un solide dossier ayant permis d'évaluer les enjeux du projet (ressource en vent, environnement, paysage, acoustique...). Cette autorisation permettra à RWE Renouvelables France de construire et d'exploiter 3 éoliennes à Equancourt, 1 éolienne à Fins et 2 éoliennes à Heudicourt (se référer à la carte au dos). La commune de Metz-en-Couture sera également concernée par le passage des câbles du parc éolien. Bientôt, le parc commencera à produire une électricité décarbonée !

Concernant les éoliennes E4 et E7, situées respectivement sur Neuville-Bourjonval et Fins, nous attendons la décision du Conseil d'Etat dans les prochains mois afin de savoir si elles seront autorisées ou non.

Comme pendant son développement, RWE Renouvelables France s'engage à accompagner le chantier du parc éolien d'une communication transparente. C'est le but de cette lettre d'information et de celles qui suivront.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !



Kelly Abbes
Responsable territoriale pré-construction
RWE Renouvelables France
kelly.abbes@rwe.com



Sid-Ahmed HALAIBI
Chef de projet construction
RWE Renouvelables France
sid-ahmed.halaibi@rwe.com
07 85 58 40 33

Les chiffres clés du projet



6
éoliennes

Le parc sera composé de 6 éoliennes, d'une hauteur maximale de 150 mètres en bout de pale.



3,78
MW

Puissance unitaire des éoliennes du parc. Le parc éolien aura donc une puissance de 22,68 MW.



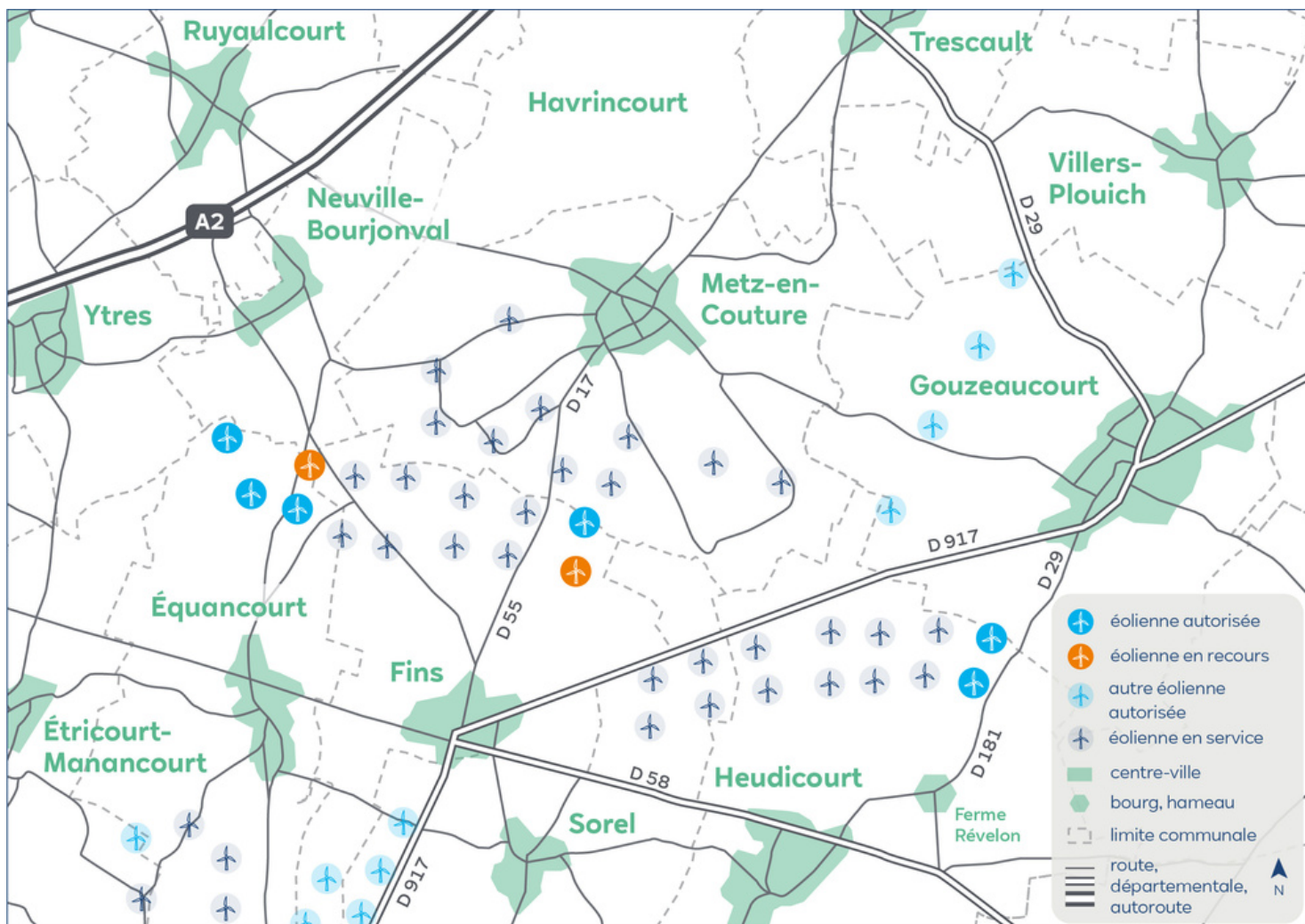
25 600
habitants

À titre indicatif, un parc éolien de 6 éoliennes de 3,78 MW produira l'équivalent de la consommation électrique de 25 600 habitants (estimation chauffage compris).

L'implantation du parc éolien

Le projet d'extension du parc éolien du Douiche a été conçu dans le but d'être en cohérence avec le paysage et l'environnement local, tout en restant en conformité avec la réglementation en vigueur.

Après 2 ans d'études de pré-construction afin d'optimiser les dimensionnements d'emprises et de définir les mesures à appliquer lors du chantier et de l'exploitation du parc, le projet d'implantation des 6 éoliennes, en extension du parc initial du Douiche, peut finalement voir le jour, avec une mise en service fin 2026.



Plan de situation du chantier du parc éolien du Douiche - Phase 2

Le chantier du parc éolien est une zone de travail à risque qui peut créer des situations accidentogènes (circulations d'engins de chantier, levage d'équipements lourds...). Il est donc interdit au public de s'y promener. Pour toute question, veuillez contacter l'équipe sur site :



Habibou LAOUALI
Responsable Hygiène Sécurité Environnement
habibou.laouali@vulcain-eng.com
06 58 58 54 50

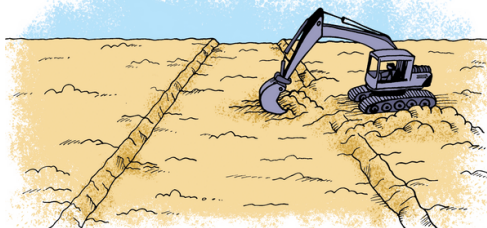


Rémi PANHALEUX
Superviseur Travaux
remi.panhaleux@cameo-renouvelables.com
06 24 53 59 30

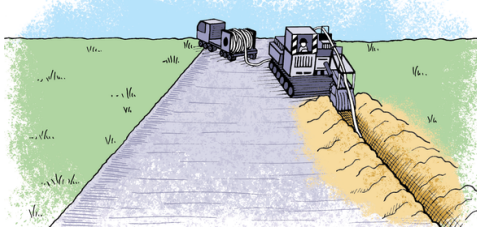
Le déroulement des travaux

De septembre à novembre 2025 : aménagements de voirie et réseaux divers

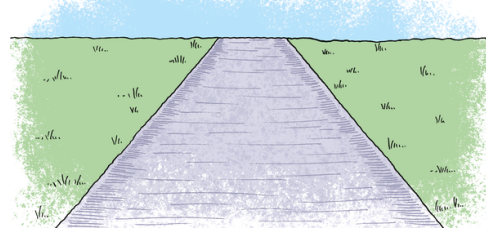
La première partie du chantier vise à renforcer les chemins existants, à aménager les accès ainsi que les plateformes des éoliennes.



Terrassement



Enfouissement des câbles



Chemin terminé

De novembre 2025 à mars 2026 : la réalisation des fondations

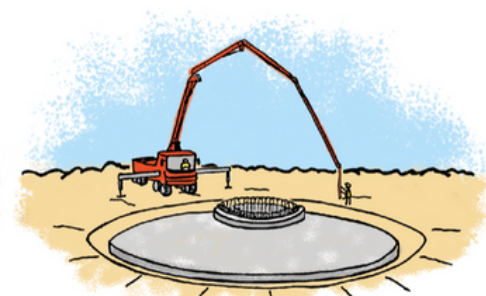
L'aménagement des fondations commencera en novembre et se prolongera jusqu'en mars 2026. En béton armé, chaque fondation mesure environ 22 mètres de diamètre et 2,5 mètres de profondeur. C'est une étape clef du chantier avant de procéder au raccordement au réseau et au début de l'installation des éoliennes au printemps 2026.



Excavation des terres



Pose de la cage d'ancrage



Bétonnage de la fondation

Nos engagements pour un chantier respectueux de son environnement



Préserver la tranquillité des riverains

Le chantier suit une réglementation stricte : limitation des nuisances sonores, nettoyage régulier des salissures éventuelles, remise en état du site en fin de chantier.



Veiller à la protection des écosystèmes

Un suivi environnemental est assuré par un écologue pendant la durée des travaux.

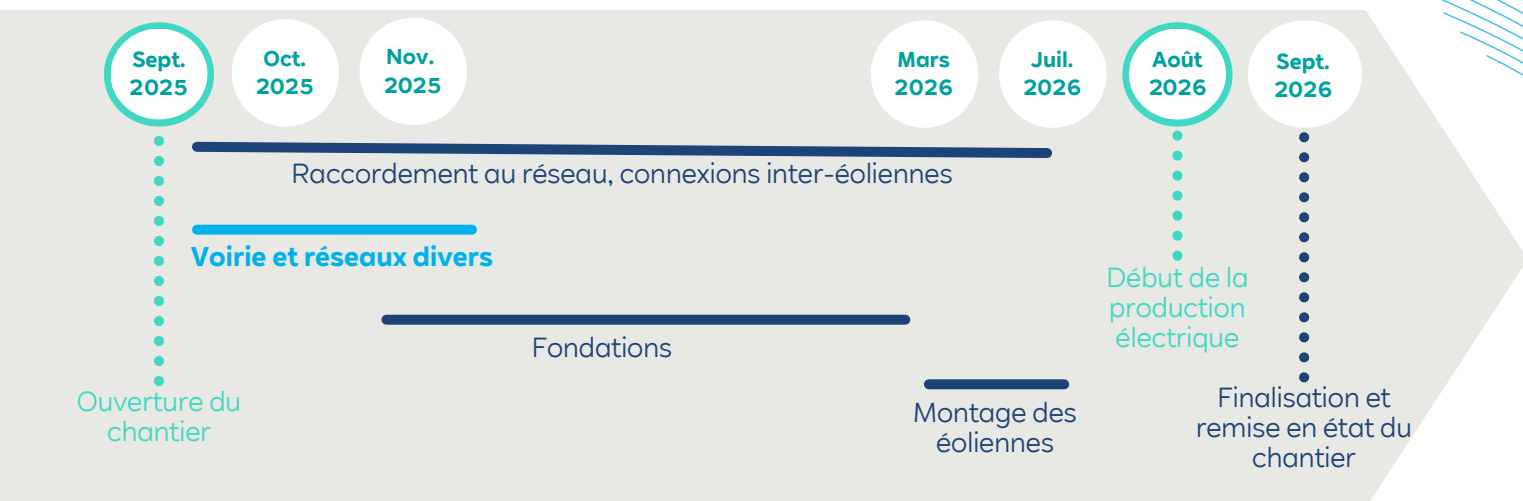
Lors de ses passages sur site, il s'assure du bon respect des mesures mises en place pour la préservation de l'environnement (évitement de la pollution des eaux et du sol, préservation de la biodiversité du site).



Maîtriser la consommation des ressources

Le chantier s'inscrit dans une démarche responsable, avec une politique d'utilisation de matériaux biodégradables, et la mise en place du tri sélectif pour la gestion des déchets.

Calendrier des travaux



Parc éolien des Pierrots (36) | RWE
Crédit photo : Stéphane Adam

Pour en savoir plus : douiche.projet-eolien.com